

**COMPTE RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 27 JUIN 2017**

Affiché le 03 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept, le mardi vingt-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué s'est réuni, 16 rue de la mairie à VALPUISEAUX – 91720 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre COLOMBANI, Frédérique SABOURIN-MICHEL, Daniel BERTHE, Marie-Odile SEJOURNE, Evelyne THOUEMENT, Brigitte MEYER, Francis TASSIN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Hervé LEVET, Jérôme DESNOUE, Gilles PELTIER, Thierry GUERIN, Serge BEAUVALLET, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Carole VESQUE, Bernard LAPLACE, Elisabeth DELAGE, Eric DELOIRE, Mathieu HILLAIRE, Denise DE POORTERE, Yvon BOUKAYA, Henry SERGENT, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Jean-Pierre DUBOIS, Alain MARTIN, Sabine FURMAN, Jacky BILLARD, Bernard DIONNET, Yves PEYRESAUBES, Catherine COME, Laurent HESSE, Philippe GAUTIER, Jean-Pierre JUBERT, Christian GUERTON, Séverine RAME, Huguette DENIS, Michèle MODLIN, Jean-François MINIER, Jean PERTHUIS.

ABSENTS REPRESENTES : Mesdames, Messieurs,

Marie-Claude GIRARDEAU représentée par Bernard LAPLACE, Bruno DA COSTA représenté par Isabelle TRAN QUOC HUNG, Mama SY représentée par Elisabeth DELAGE, Fany MICHOU représentée par Carole VESQUE, Corinne BOURDON représentée par Bernard DIONNET, Grégory COURTAS représenté par Séverine RAME, Gilbert DALLERAC représenté par Denise DE POORTERE

ABSENTS: Mesdames, Messieurs,

Johann MITTELHAUSSER, Dominique LEROUX, Christine BOURREAU, Marie-Claude HEURTAUX, Franck THEVRET, Denis YANNOU, Patrick LEBEL, Amandine AULAS, Evane PEIREIRA-ENGEL, Claude MASURE, Bernard LAUMIERE, Béatrice DIABI, Franck COENNE, Dramane KEITA, Jean-Charles LORENZO, Daniel CIRET, Abdelaziz KIKOU, Guy CROSNIER, Florence HANNICHE, Tiphanie LE VEZU, Yves GAUCHER, Florence HANNICHE, Nathalie LAUNAY.

ABSENTS EXCUSES: Madame,

Geneviève MENNELET, Franck MARLIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Gilles PELTIER

APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 23 DE LA SEANCE DU 14 MARS 2017

Le conseil communautaire, à l'unanimité approuve le procès-verbal n° 23 de la séance du 14 MARS 2017.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 24 DE LA SEANCE DU 28 MARS 2017

Le conseil communautaire, à l'unanimité approuve le procès-verbal n° 24 de la séance du 28 MARS 2017.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 25 DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2017

Le conseil communautaire, à l'unanimité approuve le procès-verbal n° 25 de la séance Du 12 avril 2017.

APPROBATION DES STATUTS DU SICTOM DE LA REGION D AUNEAU

Le Conseil communautaire par 47 voix Pour et une abstention (M. HILLAIRE) Approuve La modification des statuts du Sictom de la Région d'Auneau.

APPROBATION DES STATUTS DU SYMGHAV

Le Conseil communautaire par 47 voix Pour et une abstention (M. HILLAIRE) Approuve La modification des statuts du Syndicat Mixte Gestion Habitat Voyageur, datant du 17 février 2017.

APPROBATION DES STATUTS DU SICTOM DU HUREPOIX

Le Conseil communautaire par 47 voix et une abstention (M. HILLAIRE) Approuve la modification des statuts du SICTOM du Hurepoix, datant du 05 avril 2017.

APPROBATION DU PROJET DE PERIMETRE ET DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE FERME A LA CARTE ISSU DE FUSSION DU SIREDOM AVEC LE SICTOM DU HUREPOIX

Le Conseil communautaire par 46 voix Pour et deux abstentions (M. HILLAIRE et M. BERTHE) Confirme l'avis favorable au projet d'arrêté portant fusion du SICTOM du Hurepoix et du SIREDOM Emet un avis favorable au projet de statuts portant le projet de périmètre Transmet la présente délibération aux services préfectoraux, au SICTOM du Hurepoix, et au SIREDOM.

REPRISE EN REGIE PAR LE SIREDOM DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE BOISSY LE SEC

Le Conseil communautaire à l'unanimité Prend acte de la reprise en régie de la plateforme de compostage de Boissy le Sec Décide de rapporter la délibération du 13 décembre 2016 approuvant le principe de la constitution de la SPL et désignant les membres de la CAESE au sein du Conseil d'administration.

CONVENTION DE TRANSFERT DE LA GESTION D'UN EQUIPEMENT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE ET LE SIARE

Le Conseil communautaire par 47 voix Pour et une contre (M. HILLAIRE) Décide de transférer au SIARE la gestion du bassin situé à l'entrée au Parc SudEssor ; Autorise le Président à signer la convention de gestion de cet équipement avec le Président du SIARE

SUBVENTION CASC

Le Conseil communautaire par 49 voix Pour et une abstention (M. HILLAIRE) Attribue 31 000 € au CASC au titre de 2017 Autorise le Président à signer la convention avec l'association.

CREANCES IRRECOUVRABLES 2017

Le Conseil communautaire à l'unanimité Admet en non-valeur la globalité de la liste proposée soit un total de 12 602,37 € sur le budget principal ; Accorde la décharge de son compte de gestion à Monsieur le Trésorier pour la somme de 12 602,37 € au titre du budget principal.

DECISION MODIFICATIVE N°1 budget AMEN CREA

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Approuve la Décision modificative n°1 du budget primitif 2017 du budget annexe d'aménagement, de création, d'achat de vente et location de locaux

FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES 2017

Le Conseil communautaire par 49 voix Pour et une contre (M. HILLAIRE)

Adopte la répartition dérogatoire comme indiquée dans le tableau.

APPROBATION DU REGLEMENT GENERAL DES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Le Conseil communautaire par 50 voix Pour et une contre (M. HILLAIRE)

Approuve le règlement général des inscriptions aux activités et services communautaires.

REPRISE D'UNE ACTIVITE ASSOCIATIVE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE SUR ANGERVILLE : Procès verbal de transfert des locaux

Le Conseil communautaire par 50 voix Pour et une contre (M. HILLAIRE)

Prend acte du transfert des locaux sis 37, rue du jeu de Paume à Angerville,
Autorise Monsieur le Président à signer le procès verbal de transfert

OUVERTURE DE NOUVEAUX SERVICES COMMUNAUTAIRE A LA POPULATION ACCUEIL PERISCOLAIRE A BOISSY LA RIVIERE ET ETUDE DIRIGEES A BOISSY LA RIVIERE ET GUILLERVAL

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Approuve la création et l'ouverture de l'accueil périscolaire de Boissy la Rivière

Donne un avis favorable à la création des deux études dirigées sur les communes de Guillerval et Boissy la Rivière.

Autorise Monsieur le Président à solliciter toute subvention liée à cette activité,

Autorise Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

REPRISE D'UNE ACTIVITE ASSOCIATIVE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE SUR ANGERVILLE

Le Conseil communautaire par 48 voix Pour, deux voix contre (MME RAME ET MR COURTAS) et une abstention (M. HILLAIRE)

Approuve la grille tarifaire pour les activités périscolaires, mercredis et vacances scolaires pour les activités proposées au sein de la commune d'Angerville.

CREATION D'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Autorise la création du Lieu d'Accueil Enfants/Parents

Sollicite les aides financières au taux le plus élevé possible de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne et de la Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France au titre du fonctionnement et de l'investissement,

Approuve la dénomination : le jardin en bullant,

Autorise Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

LANCEMENT D'UN APPEL A PROJET PROPOSANT UNE AIDE A L'INVESTISSEMENT POUR LA CREATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Autorisée le président à diffuser un Appel à projet proposant une aide à l'investissement de 500€ par enfant accueilli plafonnée à 5 000€ limité au montant réel des dépenses engagées pour la création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM),

Autorisée Monsieur le Président à verser la subvention à l'association porteur de projet MAM retenue par le comité de sélection

Autorisée Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

DEMANDE D'EXONERATION DES OBLIGATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU POUR LES COMMUNES DE LA CAESE QUI SONT ASSUJETIES

Le Conseil communautaire par 56 voix Pour et une contre (M. HILLAIRE)

Autorise Monsieur le Président à solliciter auprès de Madame La Préfète de l'Essonne l'exonération des obligations et des pénalités au titre de la loi SRU pour les communes de Angerville, Méréville, Morigny-Champigny, Pussay et Saclas.

CONVENTIONS D UTILISATION DE LEMBRANCHEMENT FERRE QUI DESSERT LA ZONE DU PARC SUDESSOR ENTRE SNCF RESEAU ET LA CAESE ET ENTRE LA CAESE ET COLAS

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Autorise le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne à signer la convention avec SNCF Réseau.

Autorise le Président de la Communauté de d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne à signer la convention avec COLAS.

CONVENTION RELATIVE A LA CREATION ET AU FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE LA CAESE - Transformation du P.A.D en M.J.D

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Prend acte de la transformation en Maison de Justice et du Droit

Autorise le Président à signer la future convention partenariale avec le C.D.A.D.

MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Le Conseil communautaire par 56 voix Pour et une abstention (M. HILLAIRE)

Instaure l'IFSE et le CIA dans les conditions indiquées

Retiens les montants plafonds pour l'IFSE et le CIA tels qu'indiqués dans l'annexe 1

Maintient pour chaque agent le régime indemnitaire actuel suivant la répartition entre le RIFSEEP et le CIA telle que définie par la présente délibération

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Valide la modification du tableau des emplois tel que présenté en conseil,

Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des emplois précités sont inscrits au budget, chapitre 012, personnel permanent.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA VILLE DE MEREVILLE ET LA CAESE

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Adopte la convention de mise à disposition de services entre la ville de Méréville et la CAESE à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une durée d'un an, renouvelable trois fois,

Autorise le Président à signer cette dernière ainsi que tout document afférent.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L EQUIPEMENT ET DE MAITRES-NAGEURS AU PROFIT DE L ASSOCIATION « LOISIRS ESPACE ANGERVILLOIS »

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Autorise Monsieur le Président à contractualiser par convention cette mise à disposition avec l'association « Loisirs Espace Angervillois ». Cette convention précisera :

- la nature des activités confiées au fonctionnaire,
- les conditions d'emploi,
- les modalités de contrôle et d'évaluation des activités,
- les missions de service public confiées au fonctionnaire,
- les modalités de remboursement par l'organisme d'accueil.

**REGLEMENT INTERIEUR DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL
De LA CAESE**

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Approuvé le Règlement Intérieur du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de la
CAESE.

MOTION CONTRE LES NUISANCES AERIENNES

Le Conseil communautaire à l'unanimité

Approuve la présente motion.

La séance est levée à 20h20